



Declaration caf et fraudes

Par **veronikamars**, le **20/08/2013** à **12:34**

bonjour,rnrnj'ai ete contacté il y a quelques semaines par la caf qui gere le dossier de l'ex de mon ami. Il m'ont demandé depuis quand nous versions la pension alimentaire car elle ne la declare pas et nous oui et cela depuis 2010. A priori elle a aussi demandé l'allocation de parent isolé alors qu'elle touchait la pension et cela lui a été versé.rnil m'a dit que ses droits avait ete suspendus depuis octobre 2012 rnJe souhaiterai savoir ce qui va se passer, et si nous risquons quelque chose, nous sommes declarer ensemble a la caf depuis le debut de notre relation.rnLe M. de la caf n'arrette pas de me tel pour avoir des infos complementaires et des documents qui prouve les versements cela va t il durer encore longtemps ?rnrnMerci de vos reponses

Par **Lag0**, le **20/08/2013** à **13:14**

Bonjour,rnJ'ai du mal à comprendre pourquoi la CAF s'adresse à vous ! Si vous n'êtes que concubins (ce que le terme "ami" laisse entendre), vous êtes des étrangers l'un à l'autre. Vous n'avez donc pas à répondre sur l'éventuelle pension que verse ou ne verse pas votre "ami" à son ex.

Par **veronikamars**, le **20/08/2013** à **13:53**

re,rnComme mon ami n'avait pas de travail, c'est moi qui payait la pension et sur la declaration d'impot il faut mettre le nom l'adresse etc de la personne qui reçoit la pension et pourquoi on la paie (puisque ce n'est pas ma fille)